

Bulletin trimestriel d'information syndicale



**Réchauffement climatique, réforme des retraites,
négociations salariales :**
il ne faut pas nous prendre pour des pingouins !

Nouvelles instances représentatives :
bilan du premier semestre

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
APRES LA REFORME DES RETRAITES, L'ACTION CONTINUE !	3
ACTUALITE GENERALE	4
FONCTION PUBLIQUE	4
MOBILITES ET PROMOTIONS	6
ACTUALITES PAR STRUCTURE	7
AGENCES DE L'EAU	7
ASP – FAM – INAO – ODEADOM	8
CNPF	10
ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE	12
MASA	14
MTECT	20
OFB	22
ONF	23
VIE SYNDICALE	29
ACTUALITE EFA-CGC	29
ACTUALITE FEDERATION SERVICES PUBLICS CFE-CFC	31

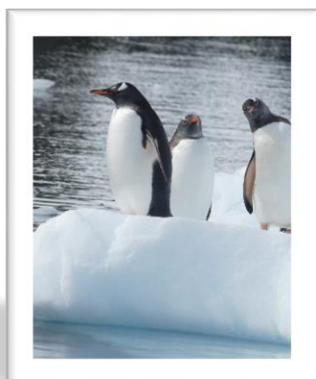


Photo de couverture : Gilles Van Peteghem

Après la réforme des retraites, l'action continue !

Le premier semestre 2023 s'est inscrit sous le sceau d'une contestation sociale forte contre la réforme des retraites. Le passage en force de cette réforme, véritable déni de démocratie, laissera des traces profondes.

L'expression pourtant limpide du désaccord de la grande majorité des français s'est heurtée à un mur. Le risque est maintenant grand que la colère ne s'exprime sous d'autres formes. Les événements récents, même si les causes sont toutes autres, démontrent la tension sociale actuelle...

Les syndicats, eux, ont démontré leur capacité à mobiliser les agents et à mener cette bataille avec responsabilité. Face à cette détermination, le mur gouvernemental s'est fissuré, et la CFE-CGC va s'engager dans ces brèches en poursuivant ses actions avec l'intersyndicale pour défendre les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises.

Au sein de vos ministères et structures, EFA-CGC agira aussi avec conviction pour la qualité du service public et pour les intérêts collectifs des personnels. Nous veillerons aussi activement à vos intérêts dans les nombreux chantiers en cours dans la fonction publique, avec notamment la mise en place de la Protection sociale complémentaire (mutuelle) obligatoire pour tous les agents publics, la déclinaison de Services publics et la refonte des parcours de carrières et rémunérations.



Valérie Boyé,

A stylized, handwritten signature in blue ink.

Secrétaire Générale d'EFA-CGC

Rejoignez-nous en quelques clics !

Vous aussi, adhérez pour bénéficier des informations et de l'expertise EFA-CGC !

Lien vers le [Bulletin d'adhésion 2023](#)



Fonction publique

Négociations PSC : une mutuelle obligatoire en vue !

La réglementation impose à toute la fonction publique de mettre en place une Protection Sociale Complémentaire (PSC) par contrat collectif obligatoire à partir de 2024.

Des négociations seront menées dans toutes les structures publiques pour définir le panier de santé optionnel en complément du socle imposé par l'accord interministériel et les mécanismes de solidarité au sein de la complémentaire. La PSC sera également proposée aux retraités et aux conjoints et enfants des agents publics.

Un appel d'offre dans le cadre d'un marché public sera également accompagné par les partenaires sociaux.

Rencontres salariales 2023 : un rendez-vous manqué ...

Le ministre de la fonction publique a annoncé des mesures pour renforcer le pouvoir d'achat des agents publics, le 12 juin 2023.

Les maigres annonces :

- 1.5 % d'augmentation du point d'indice au 1er juillet 2023.
- 5 points d'indice au 1er janvier 2024.
- pour les grilles CI et BI 4,85 euros entre les échelons.
- prime pouvoir d'achat dégressive de 800 à 300 euros cumulée et plafonnée.
- prime pour l'Etat, l'hospitalière et soumise à délibération des employeurs pour la territoriale.



Ces mesures sont inacceptables :

- Tassement des grilles.
- Perspectives salariales à minima.
- Absence de négociation.

En conséquence, la fédération des services publics CFE-CGC a quitté la table de la réunion.

Pour la fédération des services publics, les agents publics méritent reconnaissance et considération à la hauteur de leur engagement !

Interview de Stanislas Gaudon, président de la fédération des services publics CFE-CGC à la sortie de ces rencontres :



Réforme des retraites : la mise au point de la CFE-CGC

Malgré l'adoption et la promulgation de la loi qui fait passer à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite, la CFE-CGC et les autres organisations syndicales n'entendent pas en rester là.

Lisez le communiqué intersyndical au titre éloquent : [continuons à agir !](#)



Dérogation aux normes encouragées !

Depuis 2020, les Préfets disposent de pouvoir de dérogation aux normes. Mais cela pourrait évoluer dans la mesure où la Première Ministre, elle-même a invité les Préfets à se saisir davantage de ce droit pour *“faciliter l'aboutissement de projets locaux”*

L'environnement, l'agriculture et la forêt sont clairement dans le champ dérogatoire car visés par l'arrêté du 8 avril 2020. Toutefois ces dérogations doivent heureusement être compatibles avec les engagements européens et internationaux de la France.

Cette incitation forte à user des dérogations interroge quant au poids local de l'économie, la sécurité ou l'emploi par rapport à celui de la préservation de l'environnement, l'agriculture et la forêt, jusqu'alors protégés par les réglementations nationales.

Stress post-traumatique : enfin des propositions concrètes !

Valérie BOYÉ, secrétaire générale d'EFA-CGC, a participé en début d'année à un séminaire organisé par la fédération Services Publics CFE-CGC sur la prise en charge des troubles du stress post-traumatique pour les agents de la Fonction Publique.

Ce choix repose sur **le constat d'un nombre croissant et important d'agent touchés**, d'autant plus que la fonction publique les expose plus souvent à des risques dans le cadre du travail et aussi sur le constat du **manque de connaissance et de prise en compte de ce trouble** qui peut fortement impacter la vie professionnelle de ceux qui en souffrent.

C'est pourquoi la CFE-CGC a identifié des pistes concrètes pour améliorer la situation de ces agents, telles que :

- **Une déclaration systématique d'accident de travail** (non limitée dans le temps) lorsqu'il est manifeste que l'agent a pu être exposé dans le cadre de ses fonctions ;
- **La présomption de reconnaissance du lien traumatique** pour tous les métiers exposant par nature ses agents à des situations de chocs post-traumatiques ;
- La mise en place d'une **formation obligatoire pour les médecins de l'administration** afin qu'ils puissent reconnaître ces troubles, les qualifier et permettre un accompagnement adéquat ;
- **La formation des encadrants aux troubles de stress post-traumatique** et aux modalités d'accompagnement des agents et la sensibilisation des collectifs.

L'intégralité de la contribution est [consultable avec ce lien](#)

Mobilités et promotions

Bilan des mobilités 2022 MASA

Un groupe de travail portant sur le bilan des mobilités 2022 au MASA, hors personnels d'enseignement et d'éducation, s'est réuni le 29 mars 2023. L'Administration a présenté [un diaporama](#) qui a servi de support. Le compte rendu de ce groupe de travail est [en ligne sur le site de l'Alliance du Trèfle](#).

Nouvelles lignes directrices de gestion mobilités du MASA

Le Ministère de l'Agriculture a présenté pour avis au Comité social ministériel du 21 juin un nouveau projet de lignes directrices de gestion (LDG). Voir plus bas, dans le paragraphe MASA.

Publication des résultats de la campagne de mobilité de printemps 2023

Les résultats de la campagne de mobilité de printemps 2023 ont été publiés (Réunion décisionnelle N°1). Les avis SRH mentionnant une réserve ou une expertise ont été étudiés lors de la réunion décisionnelle du 27 juin 2023. Pour chaque poste où un candidat a été retenu, **le délai de recours de deux mois débute à compter de la date de publication du résultat pour ce poste.**

Les postes non pourvus à cette date feront l'objet, en fonction de l'analyse au cas par cas, d'une nouvelle publication au fil de l'eau, selon les modalités définies par les lignes directrices de gestion mobilité.

Avancement d'échelons ou changement de grades : attention aux retards !

Nombre d'entre vous nous contactent pour nous signaler des retards, parfois conséquents, dans la prise en compte de leur avancement d'échelon, voire leur changement de grade. Ces retards récurrents sont un véritable problème que nous faisons régulièrement remonter aux services RH malheureusement débordés.

Pour bien en mesurer l'ampleur, nous vous invitons à **vérifier si votre échelon correspond bien à celui que vous devriez avoir** au vu de votre ancienneté dans l'échelon en cours et à nous signaler tout retard de prise en compte. En cas de difficultés pour la prise en compte de vos demandes, n'hésitez pas à **nous mandater pour appuyer vos dossiers.**

Avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

Par [arrêté du 6 juin 2023](#), le MASA est autorisé au titre de l'année 2024 à ouvrir un examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat. Le nombre de places offertes est fixé à **23**.

Les inscriptions se feront sur le [site dédié](#) du 5 septembre au 5 octobre 2023 à minuit (heure de Paris). Les candidats téléverseront le dossier de candidature ainsi que le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans leur espace candidat sur ce même site.

La date limite de téléversement des dossiers est fixée au 18 octobre 2023.

Contrat de fin de carrière (CFC)

Le dispositif de CFC (long ou court) qui permet aux IAE d'atteindre le grade de divisionnaire avant leur départ en retraite faisait autrefois l'objet d'un examen en CAP, permettant notamment aux représentants du personnel de suivre la procédure et d'en contrôler l'application.

EFA-CGC avait par ailleurs porté la demande d'extension du dispositif aux autres corps, celui des Attachés notamment. Aujourd'hui, eu égard au retour de plusieurs collègues qui n'ont obtenu qu'une fin de non-recevoir et ont été peu ou pas accompagnés par leur IGAPS ou leur hiérarchie, nous déplorons l'opacité des procédures et craignons que l'Administration se désengage de ce mode d'avancement. Nous en exigeons un bilan précis.

ACTUALITÉS PAR STRUCTURE

Agences de l'eau

Ressource en eau

La pénurie de la ressource en eau est un sujet particulièrement prégnant pour les services des Agences de l'eau. En effet si la question de l'alimentation en eau potable de nos concitoyens est un enjeu prioritaire, la question de l'irrigation agricole est aussi un casse-tête. A titre d'exemple près de la moitié des agriculteurs d'Eure et Loir sont des irrigants. Il en est de même pour toutes les industries, notamment pharmaceutiques et agroalimentaires, qui sont de grandes consommatrices d'eau pour leur process de production. Enfin le faible débit des cours d'eau pose la question de la compatibilité de toutes formes de rejet, notamment station d'épuration, avec les écosystèmes des cours d'eau.

Mise en place des CSA

Toutes les commissions liées à la mise en place des CSA sont désignées et les réunions d'installation sont en cours. Les travaux de mise en place des règlements intérieurs ont pris un peu de retard suite à la mobilisation contre la réforme des retraites.

Nouvelle organisation EFA-CGC à l'agence de l'Eau RMC

Voici la nouvelle organisation EFA-CGC 2023 proposée pour l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cette nouvelle organisation locale fait suite aux résultats des élections 2022.

Représentants EFA-CGC dans les instances locales AERMC :

- CSA : Stéphanie Charmetton (titulaire), Fabien Abad (suppléant)
- CSA/FS : Stéphanie Charmetton (titulaire), Stéphane Desmazières (suppléant)
- CCP : Philippe Pierron (titulaire), Florence Evra-Aspord (suppléante)

Bureau EFA-CGC 2023 AERMC :

- Bureau composé de six membres : Cécile Dubois-Coli, Stéphanie Charmetton, Fabien Abad, Stéphane Desmazières, Philippe Pierron, Florence Evra-Aspord
- Trois personnes chargées de représenter la section locale AERMC : Fabien Abad, Cécile Dubois-Coli et Stéphane Desmazières

A partir du 1 avril 2023, Fabien Abad (re)devient secrétaire de section EFA-CGC de l'agence de l'eau RMC (avec l'appui de Cécile Dubois-Coli et Stéphane Desmazières). En effet notre collègue Jean Baptiste De CASTELNAU a fait valoir ses droits à pension de retraite.

Un très grand merci pour son engagement pour les personnels de l'agence de l'eau RMC ! Il peut être fier du travail qu'il a accompli au service des autres et pour le rayonnement d'EFA-CGC.

CONTACT AGENCES DE L'EAU

claire.dulong@efa-cgc.com



ASP – Agence de Services et de Paiement

Valse des réunions entre mise en place des CSA et réforme du CIA.

Outre un notable engagement des agents de l'ASP contre la réforme des retraites qui s'est traduit par une cascade de reports de réunion avec un pic au mois de mai ! Les deux sujets majeurs qui ont occupé l'actualité de l'ASP en ce premier semestre furent la mise en place des instances sortie des urnes en décembre, à savoir le CSA de l'ASP, les CSA locaux de l'ensemble des DR et leur éventuelles formations spécialisées, sans oublier la défense des agents de l'ASP dans les nouveaux conseil médicaux départementaux où ils seront défendus par des représentants issus de l'ASP.

Mise en place des instances

En ce qui concerne la mise en place des CSA (et de leur éventuelle formation spécialisée Hygiène sécurité), l'élément essentiel a été la confirmation du fait que les questions d'hygiène et de sécurité dans les sites, qui relevaient précédemment du CHSCT national ASP, seront désormais confiées aux CSA locaux et non à la formation spécialisée du CSA national. Ce changement important de doctrine pourrait avoir des incidences négatives sur la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité.

EFA-CGC souhaiterait que pour les problèmes de sécurité jugés graves par le CSA local, une procédure d'escalade vers la FS spécialisée ASP nationale puisse être mise en place.

Le premier CSA local siège a permis de constater le renforcement notable du rôle de ce dernier. dont le sujet central fut le vote sur la nouvelle réorganisation de la DDRP, alors que l'usage voulait que toute réorganisation d'une direction du siège censée impacter à la marge l'activité de l'ensemble de l'Etablissement soit discutée au niveau du CTE.

La réorganisation de la DDRP sera cependant présentée au CSA national à titre informatif.

Premier CSA, première déclaration liminaire intersyndicale !

Du fait des perturbations liées à la contestation de la réforme des retraites, Le premier CSA s'est tenu en format mixte (présentiel et visioconférence) le jeudi 9 mars.

Nos élus se sont joints à l'intersyndicale qui a lu une déclaration liminaire dans laquelle elle s'alarmait de l'état du dialogue social à l'ASP et réclamait la réouverture de négociation sur les modalités d'attribution du CIA. En effet après 3 groupes de travail, et non pas de négociation, sur le CIA, la direction s'apprêtait à soumettre au CSA un texte dans lequel elle ne tenait pas compte des revendications essentielles des organisations syndicales. Elle justifiait son passage en force par l'urgence de publier le texte avant la fin des évaluations annuelles.

Le PDG soucieux de relancer le dialogue social a jugé dommage qu'un problème de calendrier rende impossible une nouvelle concertation sur un sujet aussi important que le complément indemnitaire des agents. Il a donc retiré le sujet de l'ordre du jour du CSA, proposé de relancer les négociations la semaine suivante.

L'autre sujet notable de ce CSA était la réorganisation de la Direction des Ressources humaines justifiée par le souci de revoir le périmètre des services. La nouvelle DRH sera donc structurée en 3 services (vie administrative, parcours professionnels et pilotage de la transformation) et 7 pôles.

Nos représentants ont souligné que cette « restructuration » qui ne dit pas son nom suscitait beaucoup d'espoir de la part de tous les agents en Région, au siège et à la DRH. Elle a insisté sur le fait qu'une majorité d'agents de la DRH, dont elle salue la qualité du travail et l'investissement individuel, attendent beaucoup de cette refonte en particulier au niveau de l'amélioration du management des équipes.

L'Alliance de Trèfle qui ne retrouve pas certains points présentés par la direction depuis plusieurs années reste sur « sa faim » à la lecture de ce projet et a préféré s'abstenir.

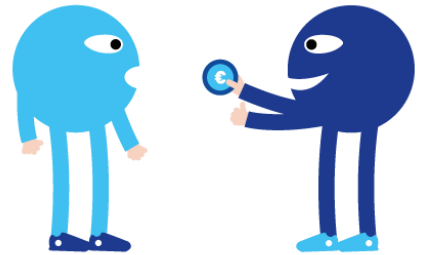
CSA du 29 Mars sur le CIA

Un CSA s'est tenu en visio-conférence le 29 mars 2023 pour valider une nouvelle décision du PDG concernant les **modalités d'attribution du Complément Indemnitaire Annuel**. Renégocié en intersyndicale.

des avancées notables ont pu être constatées :

- Le paragraphe considérant qu'une fonction managériale était un critère favorable de la manière de servir a été supprimé ;
- Les fourchettes de modulation de la prime selon la manière de servir ont été alignées sur celles du MASA ;
- Le paragraphe qui invite à prendre comme base d'une manière de servir très satisfaisante un pourcentage de l'apport de référence du grade de l'agent a été modifié (le pourcentage passe de 80 à 85%).

Les représentants d'EFA-CGC ont salué ces avancées en votant favorablement.



La mise en place d'un CIA pour les contractuels de l'ASP sera discuté au prochain CSA le 4 juillet !

CONTACTS ASP

FAM – INAO – ODEADOM et Statut un



franck.cayssials@efa-cgc.com

philippe.marcel@efa-cgc.com



Photo : JL Barbier

Négociation PSC

EFA-CGC a été fortement mobilisé ces dernières semaines par **les négociations pour la Protection Sociale Complémentaire (PSC)**. En effet, le CNPF ne disposant pas de mutuelle référencée, le calendrier réglementaire qui s'applique est une mise en œuvre de cette PSC au 1er janvier 2024. Plusieurs étapes préalables sont nécessaires à sa mise en œuvre :

- une négociation avec les OS représentatives sur la mise en place ou non d'options au panier de soins interministériel, la définition des règles de solidarité avec les ayants droits et retraités, et la mise en place de fonds de solidarité,
- la mise en place d'une Commission paritaire de pilotage et de suivi,
- la définition du contenu d'un appel d'offre sur la complémentaire santé issue des négociations débouchant sur un marché public.

Les négociations sur le contenu de la PSC viennent de se terminer et l'accord devrait être signé le 12 juillet prochain.

Dossier primes

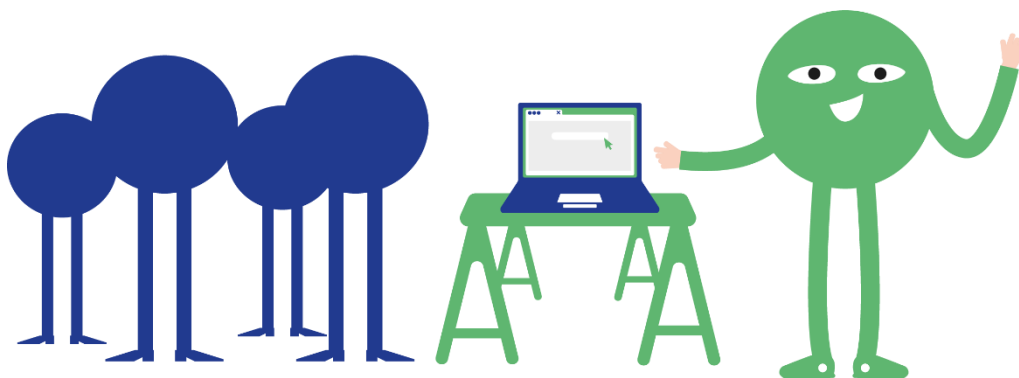
Nos actions pour une revalorisation **des primes du personnel administratif A2** du CNPF ont porté leurs fruits. Cette catégorie de personnel bénéficiera dans le cadre de la décision de primes 2023 **d'une augmentation plus importante du montant de ses primes** que le reste du personnel.

Visio-Info : nouveau service d'EFA-CGC au CNPF

EFA-CGC a organisé la première visio-info CNPF le lundi 6 mars dernier dans le cadre des **heures mensuelles d'information syndicale**. Le créneau et le thème de cette réunion d'information et d'échange ont été définis suite au questionnaire adressé à tout le personnel en fin d'année dernière.

Nous y avons fait le point sur la nouvelle note de service sur le télétravail et les éléments qu'il nous semble souhaitable de faire évoluer. **La participation nombreuse à ce temps d'échange** nous engage à renouveler l'expérience à la fin du premier semestre.

Une deuxième Visio-info a été organisée le 12 juin pour informer les collègues sur les négociations en cours relatives à la PSC.



Election des représentants du personnel aux Conseils de centre et au CA

Tous les 3 ans, les employés du CNPF sont appelés à élire leurs représentants dans les Conseils de centre (1 représentant dans chacun des CRPF) et le Conseil d'administration (2 représentants pour l'ensemble des employés).

Le contenu de la décision pour l'organisation de ces élections nous a amené à adresser une lettre au Directeur général pour lui faire part de nos réflexions sur l'ambiguïté qui règne aujourd'hui entre les services de l'Institut pour le développement forestier et les services de la direction générale ; ambiguïté qui se traduit notamment pour la représentation des personnels dans les instances de gouvernance de ces services.

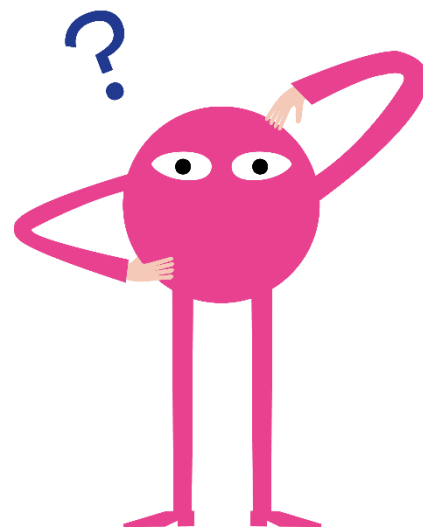
EFA-CGC s'est porté candidat pour cette élection sur sigle. Au terme de l'élection, **EFA-CGC progresse encore et conserve 1 siège au Conseil d'administration** et obtient également **1 siège aux Conseils de centre de Nouvelle Aquitaine et de Corse**.

SPSI, la vigilance est de mise

La présentation du nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) lors du dernier CTN nous a permis de prendre connaissance de différents projets immobiliers dont **l'abandon de sites, la vente de sites, la relocalisation de sites** et/ou la mise en œuvre de travaux importants sur d'autres sites.

Nous avons insisté sur le caractère nécessaire de la concertation avec les collègues directement concernés en amont des projets. Mais les premières réactions nous amènent à penser qu'il y a un manque d'information.

Dans les services les plus concernés par ces projets (région PACA, région Occitanie, région Normandie - Hauts-de-France, région Centre Val de Loire, Direction générale), **nous avons incité les collègues à questionner rapidement leur direction**.



Projet de loi DFCI, les missions supplémentaires sans moyens c'est non !

EFA-CGC s'est prononcé à plusieurs reprises lors du Conseil d'administration du CNPF, y compris devant le ministre de l'Agriculture pour alerter sur la charge de travail intenable des agents qui fait que sans moyens dédiés conséquents, les plans simples de gestion supplémentaires envisagés ne pourront être appelés ni instruits. C'est aussi incontournable que le fait qu'une bouteille d'1,5l ne peut contenir 2 litres d'eau, même avec la plus grande volonté du monde.

CONTACT CNPF

francois.clauce@efa-cgc.com

amelie.castro@cnpf.fr



Enseignement, formation, recherche

EPLEFPA¹, INFOMA², AgroParisTech, INRAE³...

Réforme de l'enseignement professionnel

Annoncée par le Président de la République à l'été 2022, la nouvelle réforme de l'enseignement professionnel entrera en vigueur progressivement à partir de la rentrée 2023. Des groupes de travail se sont réunis entre mi-octobre 2022 et début janvier 2023 et ont abouti à l'élaboration de 200 propositions.

L'Alliance du Trèfle était représentée à la journée de clôture de ces groupes de travail, sous la présidence de la ministre déléguée en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

Vous pouvez prendre connaissance du [compte rendu de l'Alliance du Trèfle ainsi que du dossier](#) remis aux participants à cette journée de clôture, qui comprend les propositions des groupes de travail.

TRAIT D'HUMOUR !



Un nouveau Bac+5 forestier ? La formation forestière serait tombée bien bas...

Domaine des Barres

Le collectif “Valorisons les Barres” a pu échanger avec le Conseiller auprès du ministre, en charge de la forêt et de la planification écologique

Ce dernier était accompagné du sous-directeur de la logistique et du patrimoine du MASA lors de cette réunion du 06 mars dernier.

A l'issue de cet échange, voici les grandes lignes de ce que l'on retient :

- Pour les bâtiments « sans utilité » (Lorentz, pavillon du directeur, vieux château, et pavillon de l'horloge), il n'y a pas de décision imminente de cession ; les diagnostics sont encore en cours (état, sécurité, réseaux) ;

¹ EPLEFPA = établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

² INFOMA = institut national de formation des personnels du Ministère chargé de l'Agriculture

³ INRAE = institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

- Les interlocuteurs du collectif ont affirmé à deux reprises vouloir la valorisation de ces bâtiments avec la préférence nette pour un maintien dans le domaine public ; la cession ne serait pas forcément sous forme de vente mais une ouverture est possible pour un bail (suite à la demande du collectif). La question de destruction demeure une ultime alternative ;
- La porte est toujours ouverte à l'émergence de projets nouveaux. A l'idée du collectif d'impliquer la filière forêt-bois, totalement absente de la réflexion, le ministère considère que c'est du privé ; c'est pour cela que les collectivités seules ont été mobilisées sur la question ;
- Le ministère n'attendra cependant pas beaucoup au-delà de l'été 2023 pour engager des décisions ;
- Il se dit prêt à soutenir des projets (pas plus de précision sur la forme). Mais il rappelle la nécessité de trouver des financements : le financement en blanc (= sans projet) par le ministère n'est pas envisageable ;
- Sur la question concernant la mise en place d'une structure de coordination de l'ensemble des acteurs présents et futurs du domaine, le Ministère n'est pas chaud et voit plus la chose de manière informelle (de son côté, le collectif pense qu'il faut une forme d'organisation plus institutionnelle (ou officielle) pour favoriser la concertation et permettre la pérennisation et la cohésion de l'ensemble).

Même si des structures (INRAE, IFN, LEGTA, ONF) sont déjà en place, il faut en faire venir d'autres et enrichir l'ensemble « Domaine des Barres ».

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez manifester votre souhait de faire partie du collectif ou lui faire passer des messages en adressant un mail à valorisonslesbarres@orange.fr



Photo : [wikimedia commons](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Barres_2019.jpg)

CONTACTS

ENSEIGNEMENT-RECHERCHE



INFOMA : myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

AgroParisTech : marie-reine.fleisch@agroparistech.fr

Enseignement agricole : franck.cavssials@efa-cgc.com

Nouvelle secrétaire générale du MASA : échanges et impression

Mme BIGOT-DEKAYSER, nouvelle secrétaire générale (SG) a reçu en bilatérale les représentants de l'Alliance du Trèfle, le 31 mai. EFA-CGC y était représenté par Hélène DUCHEMIN et Valérie BOYE.

Le fait que la SG ait précédemment exercé en préfecture se ressent fortement dans ses réactions sur les services déconcentrés (voir paragraphe plus bas sur les DDI) et dans son exigence sur la conduite de l'échange et en matière de demande de priorisation des sujets.

Aussi la discussion a été franche et directe apportant des éclairages sur plusieurs thématiques soulevées par l'Alliance du Trèfle. L'amélioration du dialogue social est un point d'attention que partage la SG. Comme nous, elle fait le constat d'un véritable problème structurel dans les services RH du Ministère qui souffrent d'un manque d'attractivité ne permettant même plus de recruter sur les trop nombreux postes vacants. Le constat est partagé, il reste à trouver la solution pour sortir de ce cercle vicieux qui pénalise gestionnaires et agents. La SG pointe en outre une plus grande impatience et une certaine agressivité des agents en demande, selon elle reflet de notre société, ce qui n'aide pas à l'attractivité des postes en service RH.

Services RH sous l'eau, rémunération en berne, situation à l'INFOMA, Contrat de fin de carrière, Service du numérique, , Enseignement agricole, ASMA, intégration des question forestières dans la politique européenne... les deux heures qui nous étaient accordées n'étaient pas de trop pour porter à la connaissance de la secrétaire générale tous ces sujets d'actualité !

Vous pourrez lire un [compte-rendu succinct de notre rencontre sur le site de l'Alliance du Trèfle](#) ainsi que le détail des points évoqués avec la Secrétaire générale ([via ce lien](#))

Bilan des mobilités 2022 au MASA

Deux groupes de travail se sont déroulés sur la journée du 29 mars 2023 pour faire le point sur les mobilités dans l'enseignement et hors enseignement. Franck Cayssials y représentait EFA-CGC au sein de l'équipe de l'Alliance du Trèfle. Vous pouvez consulter les comptes rendus détaillés sur le site de l'Alliance du Trèfle.

Mobilités hors enseignement, bilan 2022

Les postes pourvus dans le cadre des mobilités au fil de l'eau (643) sont désormais plus nombreux que ceux de la campagne générale (476), ce qui affaiblit l'impact de la campagne de mobilité générale de printemps.

Le nombre de candidats continue d'augmenter par rapport aux années précédentes, mais le nombre d'agent retenus diminue. Ce qui peut s'expliquer par un nombre croissant de candidatures instruites pour des postes qui s'avèrent au final non vacants !

305 postes sont restés vacants sans candidats. Ce sont essentiellement des postes de catégorie B en abattoirs ou des agents techniques en EPLEFPA. Au niveau des postes de catégorie A, les deux tiers des postes (32) le sont sur le programme 206 vétérinaire ce qui confirme le manque d'attractivité des postes de vétérinaires.

Mobilités enseignement, bilan 2022

Deux points ont été évoqués : la mobilité des personnel d'enseignement, mais aussi celle des ACEN impactée depuis 2022 par une réforme de leur procédure d'affectation.



Retour en force des Comités sociaux !

Les instances de dialogue social, mises en pause durant le bras de fer contre la réforme de retraites, reprennent à un rythme soutenu.

Comité social d'Administration Ministériel ; Première !

Les 15 et 16 mai s'est tenu le premier Comité social d'Administration Ministériel (CSA M) faisant suite aux élections. C'était aussi le premier CSA pour Cécile BIGOT-DEKEYZER, nouvelle Secrétaire générale. Ce retour au dialogue social s'est déroulé sous de bon hospices, avec une **écoute mutuelle et une Secrétaire générale faisant manifestement preuve d'une volonté d'ouverture**.

Le 15 mai ont été examinés plusieurs projets de textes relatifs aux instances et notamment le **règlement intérieur du CSAM et de sa formation spécialisée**, ainsi que des projets d'arrêtés sur la **formation initiale des enseignants** et sur les modalités de **stage, évaluation et titularisation** des enseignants.

Le 16 mai, l'administration a dressé un **point d'étape sur la mise en place des centres de gestion financière** et le CGAAER a présenté ses conclusions sur la **revue des missions des services déconcentrés**. L'Alliance du Trèfle a salué la qualité des constats et conclusions présentés qui, pour beaucoup, rejoignent nos demandes régulièrement formulées. **Nous attendons avec impatience la parution du rapport et espérons surtout qu'il ne restera pas lettre morte !**

Le ministre de l'Agriculture est venu clore l'instance après un échange avec les organisations syndicales, suivi d'un temps conviviale propice à des échanges plus informels, toujours utiles pour passer des messages à nos dirigeants. Dans ce cadre, Marc Fesneau a pris l'engagement de proposer prochainement de nouvelles bilatérales aux organisations syndicales.

Nos Déclarations (liminaire, puis au Ministre), ainsi que le compte-rendu du CSA M sont consultables [sur le site de l'Alliance du Trèfle](#)



Pourquoi avoir siégé au CSA ministériel du 1er juin ?

Contrairement aux autres organisations syndicales, l'Alliance du Trèfle, rejointe par la CFDT, a refusé la position de la chaise vide lors du CSA enseignement du 1er Juin. L'ordre du jour prévoyait que soient évoqués différents points portant sur la revalorisation des rémunérations et le « pacte » enseignant.

Beaucoup de critiques peuvent être formulées sur la réforme en cours du PACTE enseignants et nous en partageons de nombreuses. Cependant les points inscrits à l'ordre du jour méritaient un examen approfondi et l'intégration des propositions des organisations syndicales. Par ailleurs, certaines intégraient des revalorisations à valider en CSA pour pouvoir les mettre en œuvre.

Toutefois, le quorum n'ayant pas été atteint, ce CSA a été reporté au 20 juin. Plus d'information, [dont notre déclaration commune avec la CFDT avec ce lien](#).

CSA ministériels en juin, le retour

Le 20 juin ont été abordés les différents points relatifs à l'enseignement agricole par (CSA du 1er juin reconvoqué). Vous pourrez trouver nos positionnements dans le compte rendu prochainement en ligne sur le site de l'Alliance du Trèfle.

La possibilité de recrutement de vétérinaires étrangers a également été traitée le 20 juin. L'Alliance du Trèfle a rappelé que si cette mesure est nécessaire au vu du manque actuel de vétérinaires, seule une réelle augmentation des salaires serait en mesure de rendre le métier plus attractif et de faciliter les recrutements sur le long terme sans besoin de recourir à de telles dérogations.

Nouvelles lignes directrices de gestion mobilités du MASA présentées au CSA ministériel

Le Ministère de l'Agriculture a présenté pour avis au Comité social ministériel du 21 juin un projet de nouvelles lignes directrices de gestion (LDG). Ce projet entérine malheureusement un état de fait imposé aux ministères qui consiste à réduire le nombre annuel de campagnes de mobilité à une seule et renforce la place du fil de l'eau. En revanche, aucune amélioration n'est proposée dans ces LDG avec notamment aucune souplesse introduite dans l'application de la pratique, trop souvent instaurée en règle, d'une durée minimale en poste de 3 ans après mutation. Or certaines circonstances, personnelles ou professionnelles, peuvent justifier une mobilité anticipée et doivent être examinées, ce que confirme par ailleurs la jurisprudence.

Au vu de la dégradation des conditions de mobilité induite par ce projet d'évolution des LDG, les organisations syndicales ont voté unanimement contre ce projet

Avant la représentation du projet en CSAM, la CFDT et l'Alliance du Trèfle ont conjointement rédigé des propositions d'amendement et y ont également associé l'UNSA. Après le CSA M, nous en avons parlé à la secrétaire générale qui s'est dite favorable à cette initiative.

Les autres syndicats se sont ensuite joints à nos propositions d'amendement qui ont été envoyées en amont du CSA M du 11 juillet où le projet de LDG sera de nouveau soumis au vote.

Vous retrouverez, très prochainement, nos interventions et le compte-rendu de tous ces CSA M [sur le site de l'Alliance du Trèfle](#)

CSA Alimentation

Lors du premier Comité Social d'Administration – Alimentation (CSA-Alim) réuni le 13 juin, la Directrice générale, Maud FAIPOUX, a plus particulièrement développé 3 points d'attention :

- L'Influenza aviaire
- La réforme de la police sanitaire unique
- Le système d'information de l'Alimentation (SIAL)

[Plus d'information avec ce lien.](#)

CSA de l'administration centrale

Cette première réunion le 31 mai, a été l'occasion de rencontrer la Secrétaire Générale, Mme Cécile BIGOT-DEKEYZER récemment nommée à ce poste. Celle-ci a fait preuve d'ouverture dans l'esprit de trouver des solutions et des compromis, même si les demandes des organisations syndicales (OS), également dans une position constructive, n'ont pas toutes été retenues.

Une [déclaration liminaire intersyndicale](#) appelle à nouveau l'attention de la SG, après que cela ait déjà été fait en CSA-Ministériel (CSA-M), sur la situation catastrophique du service du numérique (SNUM). L'intersyndicale alerte la SG sur les graves troubles et malaises ressentis par les agents et demande d'agir rapidement pour résoudre ces problèmes.

Dans sa propre [déclaration liminaire, l'Alliance du Trèfle](#) a mis en avant sa volonté d'un dialogue social constructif et a plus particulièrement appelé l'attention sur deux services en grande difficultés : DGAL, SRH... Après avoir débattu sur le projet de règlement intérieur, l'administration a présenté des projets pour des modifications du



[secrétariat général](#) et de la [DGER](#). Le CSA s'est poursuivi par un point d'information sur la fermeture des services parisiens le 14 août et s'est conclu sur les [questions diverses](#).

DDI : qu'en pense la secrétaire générale du MASA ?

A l'occasion du rendez-vous bilatéral avec l'Alliance du Trèfle (cf. rubrique MASA), nous avons fait part à la secrétaire générale (SG) de notre inquiétude face à l'éloignement grandissant des agents en DDI de leur ministère d'appartenance. Pour exemples, ceux-ci votent bien au CSA ministériel du MASA mais leurs préoccupations entrent rarement dans les sujets évoqués dans cette instance ; ils sont insuffisamment soutenus par les services du ministère sur les dossiers techniques qu'ils instruisent pour leur préfet...

Nous avons également fait part de notre inquiétude quant à l'incitation faite aux préfets à déroger aux normes.

La SG affirme que la bonne gestion des agents et le bon fonctionnement des DDI sont clairement de la responsabilité du MASA, tout en soutenant que les missions du MASA sont importantes aux yeux des Préfets. (Nous espérons donc que sous sa direction, le MASA aura à cœur de faciliter le quotidien des collègues qui rencontrent des difficultés découlant tant de la tutelle des préfets que de l'interministérialité ...).

Elle considère qu'il y a très peu de dérogations aux normes et que la protection de l'Environnement, attente forte de la société, n'en est pas menacée.

Elle rappelle que le CSA de réseau Forêt-Agriculture nouvellement créé, qui regroupe sur ces thèmes les agents d'administration centrale, de DRAAF et de DDI, est le lieu adapté pour traiter de ces sujets.

Audition à l'Assemblée nationale

Le 20 juin 2023, l'Alliance du Trèfle a été reçue à l'Assemblée nationale pour une audition sur le thème des contrôles en exploitations agricoles.

Cette table ronde à l'initiative de Anne-Laure Blin et Eric Martineau (Républicains) dans le cadre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, avait pour objectif d'assainir les relations sur le terrain entre les exploitants agricoles et les services d'inspection (ASP, DDT, DDPP...). Cette demande provient du monde agricole.

EFA-CGC y était représenté par Gilles VERBEKE qui a pu porter des propositions complémentaires par sa connaissance des contrôles ASP, à celle de nos alliés du SNISPV ayant plutôt une vision DDPP et Sophie Gardel (CFTC) du MASA.

Cette complémentarité des intervenants de l'Alliance du trèfle a permis de recadrer l'échange d'1h30 sur les contrôles animaux, la charte des contrôles et la mise en place du 3STR (système de suivi des surfaces en temps réel). Ce système fonctionnant à partir de l'intelligence artificielle génère des angoisses chez les exploitants mais aussi sur les contrôleurs.

Protection Sociale : désaccord de méthode

Lors du groupe de travail sur la future **Protection Sociale Complémentaire** (PSC / « Mutuelle »), l'intersyndicale publique/privée du MASA s'est engagée de façon unitaire dans une négociation constructive pour la mise en œuvre, la plus favorable aux agents, de cette PSC obligatoire.

Or, ce n'était pas le cas du chef du Service des Ressources Humaines (SRH) qui, dès l'article 2 (périmètre des bénéficiaires) du projet d'accord de méthode, a refusé toute proposition d'amendement au texte.

Les organisations syndicales demandaient simplement que le ministère, en tant qu'autorité de tutelle, s'assure que les instances de dialogue social de l'ensemble des établissements dépendant du MASA aient bien été consultées sur la possibilité d'intégrer l'accord ministériel sur la PSC.



Face à l'entêtement de l'Administration, l'intersyndicale n'a pas eu d'**autre option que de quitter la salle**. L'intersyndicale adressé ses propositions à la Secrétaire Générale afin que les conditions de la reprise des discussions soient à nouveau réunies.

La secrétaire générale a répondu aux organisations syndicales et s'est personnellement assurée du positionnement de chaque l'ensemble des établissements en lien avec leurs représentants syndicaux. Ce contact a démontré le bien-fondé de la réaction intersyndicale car l'IFCE a intégré, suite à cette consultation, l'accord et le marché du MASA.

Les négociations ont alors pu reprendre dans de meilleures conditions et un protocole d'accord de méthode devrait être signé le 6 juillet.

Retenues sur rémunération : peut mieux faire !

Plusieurs agents ont eu la désagréable surprise d'apprendre à la veille de leur paie, une régularisation de salaire à la baisse. Cette régularisation concernerait des ISPV, mais également, d'après nos informations, des IAE et des attachés. Si la régularisation n'est pas contestable, [l'Alliance du Trèfle a toutefois écrit au Chef du Service RH](#) pour réagir à la façon dont elle a été mise en œuvre (délais de prévenance et montant retiré en une fois).

CONTACTS MASA Alliance du trèfle

valerie.boyer@efa-cgc.com

helene.duchemin@efa-cgc.com

franck.cayssials@efa-cgc.com



ASMA nationale

Assemblée générale de Biscarrosse du 12 au 16 juin 2023

L'Assemblée générale de l'ASMA nationale s'est tenue à Biscarrosse du 12 au 16 juin 2023. Elle regroupait les délégations des organisations syndicales (OS) représentatives au CSA ministériel, les secrétaires généraux de ces mêmes OS, et les représentants des ASMA départementales, soit environ 180 participants.

La délégation de l'Alliance du Trèfle était composée de Philippe Legrand (EFA-CGC, Asma nationale), Claudine Grosshaeny (CFTC-MAE, Asma nationale), Magali Balmeur-Héritier (EFA-CGC, Asma départementale du Doubs) et Valérie Gros (EFA-CGC, Asma départementale du Doubs). Les secrétaires généraux de l'Alliance du Trèfle étaient représentés par Frédérique Lucas (CFTC-MAE).

Renouvellement des instances

A la suite du renouvellement des instances lors de cette assemblée générale, vos représentants de l'Alliance du Trèfle sont les suivants pour la nouvelle mandature :

- Bureau : Philippe Legrand.
- Conseil d'administration : Philippe Legrand (titulaire), Claudine Grosshaeny (suppléante).
- Commission Voyages, Commission Initiatives départementales, Commission Jeunesse : Claudine Grosshaeny.
- Commission Culture, Commission Séjours, GT Statuts, GT RH : Philippe Legrand.
- Commission Sports : Magali Balmeur-Héritier.
- GT Prêt social : Muriel Mahé.



- Commission de contrôle : Frédérique Lucas et Jean-Noël de Casanove.
- Commission des conflits : Muriel Mahé et Magali Balmeur-Héritier.
- Et il manque toujours un expert pour représenter l'Alliance du Trèfle à la commission Voile et croisières côtières...

Vœux à l'Administration

Suite au courrier des secrétaires généraux des organisations syndicales adressé il y a une quinzaine de jours au Ministre en charge de l'Agriculture,

- Les secrétaires généraux des OS ont réaffirmé **le besoin d'augmentation de la subvention** allouée à l'ASMA, celle-ci n'ayant pas été revalorisée depuis une dizaine d'années, et pour tenir compte de l'inflation et des demandes croissantes des agents ;
- L'assemblée générale a apporté son soutien à la demande des SG des OS, ainsi qu'aux ASMA départementales en demandant **la reconnaissance des agents investis dans l'action sociale** ;
- Les ASMA départementales ont appuyé et souligné **les demandes et les besoins en moyens** pour mener à bien les missions d'action sociale.

Projet politique de l'ASMA

Dans les prochains mois, l'ASMA s'attachera à définir son projet politique pour les années à venir, de manière à ré-affirmer les valeurs qui sont les siennes, à renforcer l'organisation originale de la gestion de l'action sociale mise en place au Ministère de l'agriculture, avec l'ASMA nationale et les ASMA départementales, et à justifier et conforter les moyens qui lui sont alloués, face à l'inter-ministériatité rampante.

Prestations de l'ASMA nationale

Retrouvez toutes les prestations de l'ASMA nationale sur son site internet : [ASMA Nationale \(asma-nationale.fr\)](http://asma-nationale.fr)

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un subventionnement, rendez-vous sur la page dédiée : [ASMA Nationale - Inscription et subventions \(asma-nationale.fr\)](http://asma-nationale.fr)

A NOTER : si vous ne figurez pas dans la liste des bénéficiaires des prestations, vous pouvez participer aux activités de l'ASMA nationale (séjours vacances, jeunesse et colos, voyages, sport et voile, escapades culturelles), dans la limite des places disponibles et sans subventionnement de l'ASMA nationale.

CONTACT ASMA

philippe.legrand@efa-cgc.com

CONTACT ACTION SOCIALE

franck.cayssials@efa-cgc.com



Zones à Faible Emission (ZFE)

Plusieurs groupes de travail pilotés par le MTECT, travaillent sur l'impact de la mise en place des ZFE, notamment en termes de transports en zone urbaine.

Bien qu'EFA-CGC ne soit pas présent au CSA du MTECT, nous sommes invités aux réunions de ces groupes de travail. C'est l'occasion **d'insister sur la nécessaire cohérence** de production d'une électricité théoriquement moins émettrice de CO2 qui **ne conduit pas à des opérations de défrichements des espaces boisés**.

C'est aussi l'occasion d'alerter sur le fait que la réduction massive des débits des cours d'eau va nécessiter une adaptation importante des systèmes de refroidissement des centrales nucléaires non seulement pour réduire les volumes prélevés mais aussi maintenir un niveau de température de rejet des eaux compatible avec l'écosystème aquatique.



Réorganisation à la DGEC

La réorganisation à la DGEC avec la fusion DLCES/ONERC sera à l'ordre du jour du prochain CSA d'Administration Centrale. Cependant plusieurs points d'analyses fondamentaux ont été préalablement oubliés :

- manque de diagnostic préalable, listage des missions au préalable
- impression que c'est de l'impro, fait sur un coin de table
- **pas d'accompagnement RH** (jugé pas utile parce que la réforme étant considérée comme ayant peu d'impact sur les agents, il ne leur sera pas demandé de démissionner et re-postuler sur leurs postes)
- **déséquilibre entre les bureaux**

Même s'il s'agit d'une demande politique au regard des évolutions du climat et des défis que le MTECT se doit de relever, il ne faut pas confondre rapidité et précipitation. En effet plusieurs collègues vont voir leurs missions au mieux évoluer, au pire changer totalement. Le volet RH ne doit pas être pris en compte uniquement s'il y a des mobilités obligatoires et imposées, mais aussi pour la définition de parcours professionnels, d'accompagnement en proposant des formations. Bref, il est temps de comprendre que le fait de parler de bien-être au travail se décline en actions concrètes de RH au plus près des agents.

UICN

Annnonce de l'UICN par l'intermédiaire de sa Présidente pour la France, Maud LELIEVRE :

“Un accord définitif a été pris à New-York le 4 mars dernier par les Etats membres de l'ONU sur le nouveau traité international pour la protection de la haute-mer (BBNJ) !

Ce traité, crucial pour la protection de l'océan, puisque la haute-mer couvre 60% de sa superficie, a fait l'objet de longues négociations et l'importance de son adoption avait été rappelée par une recommandation adoptée au dernier Congrès mondial de l'UICN à Marseille. Le Comité français avait soutenu cette [recommandation](#) et nous avons appelé lors du [One Ocean Summit](#) à Brest, lors de la [Conférence de l'ONU sur les océans](#) à Lisbonne, et encore



dernièrement avant [la 4^{ème}](#) et cette [5^{ème}](#) réunion de négociations, à l'adoption finale de ce traité juridiquement contraignant.

Ce nouvel accord international va permettre de créer plus largement des aires marines protégées dans la haute-mer, indispensable pour atteindre l'objectif du nouveau cadre mondial pour la biodiversité de 30% de l'océan protégé d'ici 2030, et de mettre en place des études d'impact environnemental pour réguler les activités et prévenir les dommages sur la biodiversité marine. Il comporte également un mécanisme de partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques marines de la haute mer, ainsi que le renforcement des capacités et de transfert de technologies marines, en faveur des pays en développement.

L'adoption formelle du traité aura lieu une fois que la mise au point juridique dans les langues des Nations unies aura été achevée, et l'accord entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié par 60 États.

Nous continuerons de soutenir un engagement fort de la France en faveur de la protection de l'océan, au niveau international avec notamment les enjeux de l'exploitation minière des grands fonds marins au sein de l'AIFM et l'accueil de la prochaine conférence de l'ONU sur les océans à Nice en 2025, et au niveau national avec l'actualisation de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral."

Direction du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air

Les missions, la visibilité du SCEE et son niveau d'exposition ont augmenté de manière notable depuis sa création en 2008 et justifient, dans un contexte de renforcement et d'élargissement des politiques publiques en particulier sur le changement climatique, la transformation de ce service en direction d'administration centrale.

Si cela représente une reconnaissance des personnels de l'administration centrale, il serait aussi nécessaire que les services proches du terrain comme les DREAL et les DDT(M) bénéficient de la même reconnaissance **avec des effectifs à la hauteur des missions que ceux-ci doivent accomplir** ! Attention à ne pas tomber dans les excès centralisateurs alors que les messages portés invitent les territoires à se mobiliser !

Assemblée Générale du CGCV

L'Assemblée générale du CGCV s'est déroulée du 13 au 14 juin dernier au centre de vacances Vendéole à Longeville sur Mer. La présence importante de la délégation de la Direction des Ressources Humaines démontre **l'importance que porte le Ministère aux actions socio-éducatives que porte le CGCV**. Sur une année se sont plus de 4500 jeunes qui bénéficient des séjours proposés par le CGCV. Cet engagement ministériel est concrétisé par la signature de la convention pluriannuelle d'objectif pour 2023-2027 fixe le cadre non seulement des actions du CGCV, mais engage également financièrement le MTECT pour les soutenir financièrement. Des conventions ont été renouvelées avec le CEREMA et VNF.

Pour le moment le Président et son conseil d'administration, au sein duquel EFA-CGC a 4 représentants, attendent les échanges avec l'OFB et les agences de l'eau pour signer des conventions au bénéfice des enfants des personnels de ces structures.

CONTACTS MTECT

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com



Un nouveau directeur

Après de nombreuses semaines où la vie des instances internes a été au point mort avec la période des manifestations contre la réforme des retraites et l'absence de nomination d'un directeur général, l'arrivée d'Olivier Thibault à la tête de notre établissement va permettre de retrouver une dynamique et des échanges que nous souhaitons les plus constructifs possibles.

Dès son arrivée, il a souhaité nous indiquer sa volonté d'instaurer un dialogue de confiance et régulier avec les organisations syndicales, et nous savons que le gouvernement lui a demandé de se concentrer en priorité sur les relations internes et externes afin d'apaiser le plus possible les diverses tensions qui existent.

Dans un signe d'ouverture et à la demande de l'intersyndicale, il a accepté de prendre deux jours, au lieu d'un, afin de traiter l'ensemble des points prévus à notre premier comité social d'administration.

Du pain sur la planche

Les sujets seront nombreux : réorganisation de la mer, de la DSI, astreinte, concours des techniciens, travaux euro groupe sur les effectifs, attribution prime de risques pour les contractuels, plan de formation....

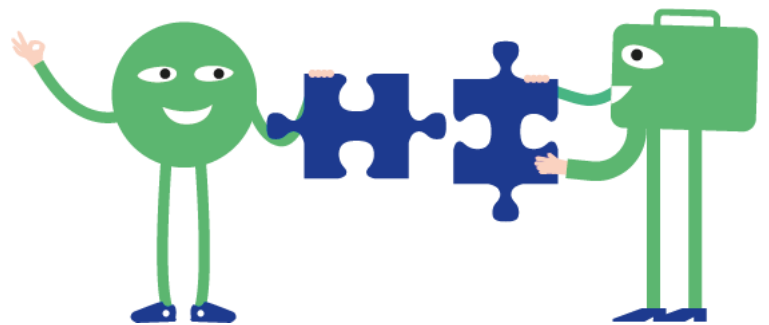
Le directeur général souhaite également la mise en place de bilatérales, ce sera donc l'occasion pour notre syndicat de faire remonter les sujets importants, nous pensons notamment à la demande d'une **réforme du quasi statut pour une meilleure rémunération**, à l'évolution du **nombre de postes de catégorie A** dans notre établissement. Il sera aussi question lors de ces futurs échanges de **la place de la police aujourd'hui** en net recul avec des résultats en chute libre, des questions **d'effectifs et de priorisation des missions**.

EFA-CGC toujours actif !

En ce qui concerne l'actualité des semaines passées, notre syndicat a accompagné et accompagne plusieurs collègues dans des dossiers individuels, il s'agit pour nous de les aider dans des projets de mobilités, de formation, ou de conflit.

Nous participons également à un groupe d'échanges sur les évolutions de carrières des quasi statut.

Enfin nous avons été reçus avec d'autres OS par le cabinet ministériel de notre ministère de tutelle. Cela a été l'occasion de parler d'un besoin fort en effectif, d'un besoin de soutien affirmé contre les lobbies qui font pression contre notre établissement aujourd'hui.



CONTACT OFB

efa-cgc@ofb.fr

**EFA
CGC**



Beaucoup de négociations en cours !

EFA-CGC siégeait les dernières semaines dans diverses instances nationales et groupes de travail. Le respect des instances et la franchise des échanges avec la directrice générale assurent désormais à ces réunions un intérêt qu'il avait perdu précédemment.

- **extension des tickets restaurants** : on avance enfin vers la fin d'une discrimination !
- **refonte des frais de déplacement** : une évolution majeure qui va toucher tous les personnels
- **programme d'action du CSA** : EFA-CGC demande un travail plus abouti
- **projet d'instruction sur le dialogue forêt-société** : de bonnes intentions mais peu d'opérationnel...
- **DFCI, un sujet de plus en plus brûlant** : le déploiement dans les DT a besoin de recadrage !
- **plan pluriannuel santé et sécurité au travail** : la direction prend enfin le sujet au sérieux
- **véhicules de services** : sortie de route ?
- **budget 2024** : l'ONF demande la fin des suppressions de postes, mais est-ce suffisant ?
- **modernisation de TECK et ProdBois** : il reste du travail...
- **Parc National forêt feuillue de plaine** : des agents ONF en porte-à-faux
- **avenir de la formation professionnelle** : EFA-CGC demande une refonte de la formation initiale ONF

Autant de sujets (et bien d'autres) sur lesquels **EFA-CGC vous apporte son analyse et ses revendications** dans un bulletin spécial traitant de toutes les négociations et réunions auxquelles participent vos représentants EFA-CGC à l'ONF.



[Lisez notre bulletin complet pour en savoir plus ! \[Cliquez sur ce lien\]](#)

Autres sujets en bref :

(sujets présentés en formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail)

Habillement

Evolutions du vestiaire : abandon du rouge, retour du vert (tilleul/sapin) avec bande institutionnelle sur polo, pull col rond et soft-shell. Effets testés et approuvés, commandes en cours mais livraison seulement en fin d'année pour nouveaux arrivants et compléments de dotation. Les réassorts pour ceux qui ont reçu l'intégralité de leur 1^{ère} dotation n'interviendront pas avant 2025 ! La plateforme de saisie actuelle est temporaire, seulement prévue pour 1^{ère} dotation : renouvellement en cours également...

La DG a noté toutes les questions et s'engage à des réponses.

Surveillance maladie de Lyme

Convention INRAE/ONF « Citique »

Présentation d'un projet de renouvellement de la convention INRAE/ONF :

- Application de signalement de piqûres de tiques



- Possibilité d'envoi au laboratoire INRAE de Nancy pour analyse des tiques

Résultat étude SMARTTIC

- Présentation par DSST et médecin du travail MSA
- Etude séroprévalence pour estimer le niveau d'exposition par région (différent du nombre de malades)
- Exposition régionale confirmée par l'étude (Nord-Est + Auvergne-Limousin).
- Exposition techniciens > sylviculteurs > bûcherons contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer.

Rapport annuel de l'ISST : un travail remarquable

EFA-CGC salue la qualité et complétude du rapport qui reprend l'essentiel des demandes et alertes de nos représentants en CHSCT depuis plusieurs années, ce qui confirme leur pertinence. Le plan d'action prévention SST devra se fonder sur ces recommandations

A noter pour les représentants du personnel dans les CSA ou CSE en territoires : les rapports des enquêtes de l'ISST doivent être mis à disposition des représentants des personnels par le Pdt de l'instance.

Médecine du travail : des trous dans la raquette !

Présentation de la convention avec la Caisse Centrale de la MSA, permettant l'établissement de conventions au niveau des DT (sans garanties que les MSA locales soient en mesure d'accepter en dehors des OF).

Constat alarmant de manque de personnel pour assurer les visites médicales et le suivi. Solutions à trouver localement par les DT avec des services privés ou des médecins agréés, pour pallier à ces difficultés.

Formation police – Timbre-amende dématérialisé

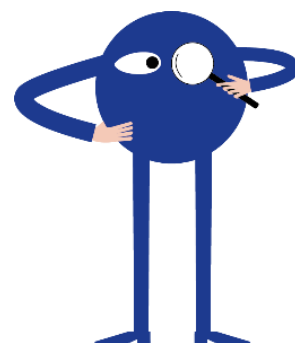
Formation police

Les premiers TFT salariés sont en cours de formation et d'assermentation, malgré les recours en cours contre l'application de la loi ASAP. La DG a préféré anticiper pour assurer la possibilité de leur confier des missions de surveillance dès cet été.

Timbre-amende dématérialisé

Dispositif timbre-amende dématérialisé en cours de test : il pourrait être disponible avant l'été (questions de parlementaires au gvt) mais cela reste encore incertain, il y a un pb légal en cours de traitement.

Fonctionne sur ordinateur mais pas sur les MDS à ce stade en raison d'un pb technique (sécurité).



Elections professionnelles, droit privé

Nous renouvelons nos chaleureux remerciements à tous les adhérents et sympathisants EFA-CGC. Grâce à vos voix, et à votre précieux soutien tout au long de l'organisation de ces élections, EFA-CGC est le **deuxième syndicat représentatif des techniciens, agents de maîtrise et cadres de l'ONF avec 15,39% des suffrages**. Les autres organisations syndicales représentatives ont obtenu les scores suivants, tous collèges confondus : CFTC : 50,25%, CFDT : 20,83%, CGT : 12,13%.

Nous félicitons les candidats EFA-CGC élus !

- DT AURA : Maud GIRONDE et Anne-Lise GAILLARD-TURC
- DT BFC : Marie LEYS et Julien VIEVILLE
- Direction générale : Astrid CASTANDET, Sabine CALIPPE, Sarah ANCELOT et Vincent HOTTIN
- DT GE groupe Est : Alan SCHWALLER et Romain BAUDET
- DT GE groupe Ouest : Michel SCHUTZ et Marie-Noëlle SENECAAT
- DT MM : Laurence MARQUAND.

La pluralité syndicale a cependant été fortement déséquilibrée lors de ces élections au profit d'une seule organisation.



Tickets restaurants

Suite à l'annulation en justice de la note de service en vigueur, nous étions dans l'attente de la révision de celle-ci depuis 2017... La nouvelle direction a souhaité avancer rapidement pour mettre en place un système qui ne soit plus discriminant entre « techniques » et « administratifs » ni entre salariés et fonctionnaires. La valeur et le taux de participation de l'employeur ne seraient pas affectés.

La direction envisage de mettre en place cette modalité pour **tous les personnels non logés NAS, qui ne disposent pas d'un restaurant d'entreprise conventionné à proximité immédiate de leur résidence administrative**. Une inquiétude sur les locaux disposant d'un « local dédié à la restauration » (une cafétéria avec tables et chaises, un frigo, un micro-ondes et un point d'eau) qu'il avait été envisagé d'exclure du dispositif a finalement été levée suite à l'intervention de vos représentants.

EFA-CGC maintient [ses revendications de 2021 sur le sujet](#), à savoir un ticket restaurant pour tous, avec un minimum de cas d'exclusions.



Frais de déplacement

Les négociations ont bien avancé sur la révision des règles de remboursement des frais de déplacement. La direction souhaite **mettre en place très rapidement une instruction commune pour tous les personnels** (salariés, fonctionnaires, contractuels), ce qui suppose des changements pour tous les corps.

On se dirige vers une solution très différente du remboursement forfaitaire en vigueur chez les fonctionnaires depuis des décennies et chez les salariés avec la Convention collective nationale (fin des « taux » de repas et de nuitée) pour aller vers **un système de remboursement des frais réels, sur justificatifs**, dans la limite d'un plafond. La négociation a porté sur plusieurs points notamment :

- Une relevée des plafonds pour les nuitées d'hôtel et les repas au restaurant
- La possibilité de rembourser les repas à emporter sur justificatifs (comme les repas au restaurant)
- La conservation d'un forfait sans justificatif pour les repas tirés du sac (a priori inférieur à 10€)

EFA-CGC défend un maximum de flexibilité pour les personnels, avec des plafonds les plus larges possibles. La fin des négociations est prévue en juin pour **une application en janvier 2024**.

NAO 2023 : EFA-CGC signe l'accord

Les enveloppes retenues pour les revalorisations salariales 2023 seront de 5,09% de la masse salariale pour les ouvriers forestiers (OF) et de 5,27% pour les autres salariés (essentiellement TAM et cadres). Si le pourcentage consacré aux TAM et cadres est cette année légèrement supérieur au pourcentage consacré aux OF, il ne comble cependant pas le retard pris ces 3 dernières années (cf. notre dossier NAO de mars).

Néanmoins, **EFA-CGC a signé l'accord pour saluer une prise en compte de ses revendications** par la Direction générale. Ainsi, notamment, l'ensemble des minima de la grille de la convention collective nationale pour les groupes E, F et F' a été relevé de 50€. L'enveloppe consacrée aux changements de niveaux « au choix » a aussi été doublée.

CSE Central : séance de mise en place

Le premier CSEC de la nouvelle mandature, à la suite des élections professionnelles de mars, s'est tenu le 17 mai. Cette première séance a été principalement consacrée à la mise en place de l'instance avec la désignation des

membres du bureau et des différentes commissions (Santé et sécurité, économique, logement, formation, égalité professionnelle).

EFA-CGC sera présent dans la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et la Commission égalité professionnelle. Vos représentants EFA-CGC au CSEC, Michel SCHUTZ, Marie-Noëlle SENECAAT et Sylvain PENNET, continuent aussi à défendre ardemment les intérêts des TAM et cadres dans cette instance.

Le reste de l'ordre du jour était consacré à la consultation du CSEC sur des décisions unilatérales de la Direction :

Indemnité kilométrique

La disposition portant le montant de l'indemnité kilométrique de 0,37 € à 0,41 € du 1er mai 2022 au 30 avril 2023 est prorogée jusqu'au 31 décembre 2023. A l'issue de cette nouvelle période, de nouvelles modalités d'indemnisation des déplacements, en cours de négociation, devraient être mises en place.

Monétisation de jours RTT non pris

Conformément aux mesures en faveur du pouvoir d'achat prévues par le gouvernement, les jours RTT non pris pourront être monétisés avec une majoration de 25 %, dans la limite de 3 jours par année de référence (du 1er juin au 31 mai).

EFA-CGC a toutefois déploré que cette disposition ne s'applique pas aux salariés au forfait en jours, créant ainsi une inéquité de traitement. EFA-CGC a aussi appelé à la prudence sur ce dispositif qui peut inciter les salariés à renoncer à des jours de repos, au détriment de la santé, pour un maigre bénéfice.

Forfait mobilité durable

Ce dispositif encourageant le recours aux modes de transport alternatifs et durables pour le trajet domicile travail (vélo avec ou sans assistance électrique, covoiturage...) évolue pour les agents publics. La Direction générale a donc souhaité faire converger les conditions d'application entre fonctionnaires et salariés de l'ONF. Ainsi, au-delà de 100 jours d'utilisation d'un mode de transport alternatif, l'indemnisation forfaitaire annuelle est portée à 300 €.



Photo : JL Barbier



CSSCT centrale

La première Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) de la nouvelle mandature CSE s'est tenue sous la présidence de la Directrice générale. Elle s'est déclarée très sensible aux sujets de santé, sécurité et conditions de travail et fera son possible pour participer aux commissions.

Il est probable que les sujets abordés en CSSCT se concentrent sur les problématiques de terrain. EFA-CGC sera donc vigilant à remonter et traiter **les problématiques touchant les personnels administratifs et de soutien**. Au cours de cette première commission, les membres ont notamment fait part de leur souhait d'examiner également les situations d'accidents évités afin d'en analyser les conditions et ainsi améliorer la prévention.

L'habillement et l'attribution du vestiaire commun à tous les personnels, telle que définie par la note de service de février 2016, ont aussi été abordés.

Maisons forestières de vacances - APAS

Révision de la convention cadre APAS/ONF, sur le volet MFV

La baisse du nombre de fonctionnaires à l'ONF a une incidence directe sur la dotation nationale de l'APAS (association pour action sociale) qui est au prorata des effectifs.

La direction dans son souhait de baisser les coûts de fonctionnement de l'immobilier appartenant à l'ONF a affiché **sa volonté de vendre des maisons forestières non enclavées** et non nécessaires au service et notamment certaines MFV.

Toutefois après concertation avec le CA APAS mandaté par les OS cette baisse du nombre de MFV mises à disposition s'accompagne d'une révision du mode de financement des travaux d'investissement dont un budget équilibré spécifique aux MFV. Cela répond à la volonté de la directrice générale de ne pas trop impacter la charge financière pour l'APAS (moins de MFV diminuant les recettes des nuitées, et dotation en baisse.)

Après plusieurs modifications le CA de l'APAS et la direction Financière de l'ONF se sont accordés sur **un nombre de 25 MFV à retirer et la mise en disposition de 6 nouvelles MFV** dans la liste actualisée. Il est à noter que même si elles sont proposées à la vente l'APAS pourra les louer jusqu'à leurs ventes effectives.

Le CA de l'APAS fera un retour dans le détail de ces nouvelles dispositions et liste de MFV à signature de l'accord. A l'avenir l'APAS souhaite améliorer la répartition dans tout le territoire métropolitain pour répondre à la tendance des courts séjours de proximité.

Commission de suivi accord télétravail

Ce rendez-vous annuel permet de faire le point sur le télétravail. L'ONF totalise 1752 télétravailleurs à fin mai 2023. 59% d'entre eux proviennent des filières administrative et 41% des filières techniques. **Le troisième jour de télétravail a trouvé son public** puisque 163 personnes l'ont déjà adopté 6 mois après sa mise en place par l'avenant de novembre 2022.

Cependant, les formations au télétravail, garantes des bonnes pratiques de son exercice, peinent à trouver des participants et les sessions 2022 à destination des managers ont notamment été annulées. Le contenu de ces formations et l'accompagnement sont à revoir pour plus d'efficacité.

EFA-CGC a rappelé sa demande d'ouvrir le troisième jour de télétravail aux managers qui le souhaitent et dont les missions le permettent. De même, EFA-CGC a demandé à la Direction générale d'**abandonner son refus de principe du télétravail pour certains métiers** (RUT notamment).

Accord dialogue social pour les salariés

La négociation du nouvel accord social a été l'occasion pour EFA-CGC de rencontrer notre nouveau DRH Adjoint, chargé des relations sociales, M. Cédric CAQUELIN, arrivé quelques jours auparavant.



Cette réunion a tout d'abord abordé le calendrier des prochaines élections de 2027, ainsi que les diverses réunions d'installation des CSE territoriaux et centraux, de même que l'élection des représentants cadres au CSEC.

EFA-CGC a demandé une définition précise des prérogatives et des moyens (en formation et temps) concernant les référents harcèlement sexuel et sexiste, ainsi que des heures de délégations pour les suppléants élus aux CSE à hauteur de 50 % du temps octroyé aux titulaires – cette demande n'a à priori pas reçu un bon accueil de la Direction, malgré l'importance pour l'établissement de posséder un "vivier" de représentants du personnel.

Ce fut également l'occasion de demander une révision à la hausse des moyens des représentants des IRP et la mise à jour de la base de données économiques, sociales et environnementale (BDESE) très incomplète malgré les obligations légales de l'employeur sur ce sujet.

Convention Collective Nationale (CCN)

Faisant suite à une première réunion de négociation le 11 mai dernier, la séance de négociation du 15 juin était consacrée à la préparation d'un avenant portant sur des sujets que la Direction souhaite conclure rapidement :

- Evolution du métier de semencier du groupe B vers le groupe C ;
- Création du métier de Conseiller en évolution professionnelle, conformément à l'accord GEPP ;
- Evolution de la prime de sujétion estivale DFCI dans un contexte de déploiement de la DFCI sur l'ensemble des territoires.

L'avenant sera proposé à la signature des organisations syndicales début juillet. Les négociations se poursuivront à partir de septembre sur d'autres révisions de la CCN.

Les populations de salariés à l'ONF ont largement évolué depuis la mise en place de la CCN en 2019, portant les techniciens, agents de maîtrise (TAM) et cadres à représenter la moitié des effectifs de droit privé. **EFA-CGC a rappelé son souhait de rééquilibrer à la faveur des TAM et cadres** une convention collective qui avait été négociée dans le contexte d'un effectif de salariés majoritairement composé d'ouvriers forestiers. Dans cette optique, **EFA-CGC demande une réécriture globale de la CCN** dont les dispositions seraient plus en corrélation avec les populations de TAM et cadres qui vont poursuivre leur développement ces prochaines années.

CONTACTS ONF



Droit public : arnaud.métais@efa-cgc.com

Droit privé : sylvain.pennet@efa-cgc.com



Actualité EFA-CGC

Formation des nouveaux élus

Environnement syndical, nouvelles instances, droit syndical, éthique ou encore travail en intersyndicale étaient au programme de la formation des élus organisées par EFA-CGC.

Mais au-delà de la théorie, c'est aussi les nombreux conseils pratiques et échanges entre pairs qui ont beaucoup apporté aux participants. Ces derniers ont d'ailleurs exprimé le souhait de poursuivre ces échanges entre élus avec l'idée de la mise en place d'un groupe d'échange.

Une séance pour les élus de droit public a eu lieu en mars, une autre en mai. Une formation supplémentaire pour les élus de droit privé et une dernière séance de droit public sont à l'étude pour la rentrée.



Arnaud MÉTAIS, nouveau Secrétaire Général Adjoint

Le 24 janvier dernier, Arnaud MÉTAIS a été élu en tant que Secrétaire général adjoint. Cette élection fait suite au souhait d'Hélène DUCHEMIN de quitter le poste de SG adjoint en permettant une transition avec son successeur.

Nous remercions chaleureusement Hélène pour tout le travail qu'elle a accompli avec efficacité depuis des années en tant que SG adjointe et souhaitons à Arnaud de prendre plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Assemblée générale

Le 25 janvier dernier a eu lieu notre Assemblée générale annuelle, précédée par un conseil syndical.

L'Assemblée générale a voté favorablement à l'unanimité pour les points suivants soumis au vote : rapport moral 2022, rapport financier 2021 et projet de budget 2023, cooptation de Armelle NOE et Philippe MARCEL au conseil syndical et maintien du niveau des cotisations en 2023.

Nous avons également examiné les **objectifs et orientations pour 2023**.

Avant les votes, ces différents points ont fait l'objet de débats ayant permis de remonter les demandes et propositions de nos adhérents par l'intermédiaire de leurs représentants. Le conseil syndical a pris bonne note des conclusions de ces débats auxquelles il répondra au mieux. Et pour prioriser nos actions au vu des nombreuses thématiques proposées, un sondage sera prochainement réalisé auprès de tous nos adhérents.

En réponse aux remontées sur les difficultés à réunir les membres des sections territoriales, le Conseil syndical a décidé d'examiner le fonctionnement de nos sections et leur articulation avec les collèges lors prochain conseil syndical.

L'Assemblée générale a également procédé au **renouvellement des vérificateurs aux comptes**.

Lionel RICHOLLEY, que nous remercions pour son investissement dans ces fonctions a décidé de ne pas se représenter.

Catherine MERCIER et Laurence HURAUX ont été désignées à l'unanimité vérificatrices aux comptes. Nous les remercions pour leur implication.



Assemblée générale 25/01/2023 : photo François Clauce

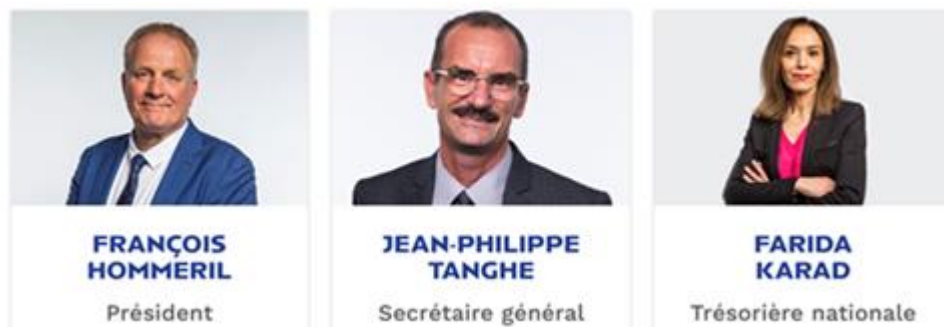
Actualité fédération Services Publics CFE-CFC

Congrès confédéral CFE-CGC

Le congrès de la CFE-CGC s'est tenu à Tours les 22 et 23 mars dernier. A l'occasion de ce 38ème congrès, la CFE-CGC a procédé au renouvellement de son équipe confédérale.

Un nouveau [trio exécutif, neuf secrétaires nationaux et vingt délégués nationaux ont été élus.](#)

François Hommeril a été, sans suspense, réélu président confédéral épaulé pour l'exécutif par Jean-Philippe Tanghe, secrétaire général et Farida Karad, trésorière.



Les membres de la fédération fonction publique élus lors de ce congrès sont :

- André THOMAS Secrétaire National Développement représentativité secteur public.
- Nathalie MAKARSKI Déléguée Nationale confédérale.
- Philippe SEBAG Délégué National confédéral.
- Christophe ROTH Secrétaire National Accessibilité Egalité des chances.
- Sylvie EFTYMIADES Membre de la commission de contrôle financier.
- Benoît DUPONT Membre de la commission de contrôle financier.

Congrès fédéral : un nouveau président élu !

Actualité sociale

Lutte contre la réforme des retraites injuste et injustifiée, rémunération des fonctionnaires et contractuels victimes d'un appauvrissement systématique depuis des années, sécurité des agents de la fonction publique face aux agressions verbales et physiques...

Ce sont les sujets (entre autres) portés par notre fédération Services Publics CFE-CGC, dont le 25^{ème} congrès se déroulait les 7 et 8 juin à Dijon.

Le nouveau Président fédéral élu lors du congrès, Stanislas Gaudon, s'est engagé fermement pour porter ces revendications auprès du gouvernement.

Elections fédérales

EFA-CGC était présent et notre secrétaire générale, Valérie Boyé, a été élue membre du conseil juridictionnel de la fédération.



Assemblée générale fédérale dans le cellier de Clairvaux, à Dijon. Photo : A Métais.



**EFA-CGC VOUS SOUHAITE
UN TRÈS BEL ÉTÉ,
ET LE CAS ÉCHÉANT
D'EXCELLENTE VACANCES !**

CONTACT EFA-CGC

permanence@efa-cgc.com



SITE INTERNET

www.efa-cgc.net

Rejoignez-nous en quelques clics !



**Vous aussi, adhérez pour bénéficier des informations
et de l'expertise EFA-CGC !**

Lien vers le [Bulletin d'adhésion 2023](#)

